

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
88 RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 16 JANVIER 2018

VOLUME 49

Gabrielle Clément, s.o.

Sténographe officielle
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER, pour le
Procureur général du Québec

Me MAXIME LAGANIÈRE, pour la
Direction des poursuites criminelles
et pénales

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées.....4
Preliminaires.....5
M. Mathieu Papatie.....7
Mme Dorothee Chretien.....34
Me Maxime Laganiere s'adresse aux temoins.....59

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-323	Notes personnelles de la procureure aux poursuites criminelles et pénales qui était présente lors la rencontre avec le DPCP.	74
P-324	Avis juridique demandé pour monsieur Papatie par le Centre d'Amitié Autochtone de Val-d'Or le sept (7) juillet deux mille dix-sept (2017)	75
P-325	Rapport de Dorothée Chrétien pour une demande de suivi	75
P-326	Articles de journaux en lien avec l'arrêt des procédures	75
P-327	Notes du service d'accès à la justice du CAAVD... ..	75

1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La Commission d'enquête sur les relations entre les
4 Autochtones et certains services publics du Québec
5 présidé par l'Honorable Jacques Viens est maintenant
6 ouverte.

7 **L'HONORABLE JACQUES VIENS,**

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Alors, Bonjour. Alors Bienvenue en ce mardi matin.
10 Alors je vais commencer par demander aux procureurs
11 de s'identifier pour les fins de l'enregistrement.
12 Évidemment, je les connais, mais pour
13 l'enregistrement, c'est important.

14 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

15 Marie-Andrée Denis-Boileau pour la commission
16 d'enquête.

17 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

18 Marie-Paule Boucher pour la procureure générale.

19 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

20 Maxime Laganière pour le directeur des poursuites
21 criminelles et pénales.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Alors bonjour à vous trois (3). Me Denis-Boileau,
24 est-ce que nous pouvons avoir une idée du programme
25 de la journée?

1 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

2 Oui donc ce matin, on va entendre monsieur Mathieu
3 Papatie qui va venir nous raconter son expérience
4 avec le système de justice et madame Dorothée
5 Chrétien qui est intervenante au Centre d'amitié
6 autochtone de Val-d'Or qui va avoir un petit... un
7 petit grain de sel à rajouter par rapport à
8 l'expérience de Mathieu Papatie. Plus en détail, en
9 fait, monsieur Papatie, c'est notre témoin
10 principal, vraiment, ce matin. Madame Chrétien,
11 elle va nous offrir un témoignage un peu plus court
12 en lien avec le témoignage de monsieur Papatie puis
13 je peux commencer déjà par... On va peut-être
14 assermenter puis après ça, je ferai...

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors bienvenue, monsieur Papatie. Il nous fait
17 plaisir de vous accueillir, madame Chrétien aussi.
18 Alors je vais demander à Madame la greffière de vous
19 assermenter et ensuite nous pourrons procéder.

20 -----

21

22

23

24

25

1 Mathieu Papatie
2 Citoyen
3 Assermenté

4 -----

5 Dorothee Chretien
6 Intervenante
7 Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or
8 Assermentée

9 -----

10 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

11 Merci donc ce que je disais... En fait, je vais
12 commencer par faire une brève entrée en la matière.
13 Donc monsieur Papatie ici va venir nous partager son
14 expérience en lien avec le système de justice. Il
15 était témoin et victime, en fait, dans une... dans
16 le contexte d'une poursuite criminelle qui a été
17 intentée contre les deux (2) parents de la famille
18 d'accueil où il était gardé lorsqu'il était enfant
19 et il y a eu un arrêt des procédures en deux mille
20 sept (2007) dans ce dossier-là. Suite à cet arrêt
21 des procédures-là, monsieur Papatie a été
22 insatisfait, si on veut, des... il a été insatisfait
23 des explications qu'il a reçues et de la manière
24 dont ces explications lui ont été fournies, mais
25 tout d'abord, on va juste commencer par le début,

1 début de l'histoire. Donc Monsieur Papatie, vous
2 avez été placé dans une famille d'accueil de la DPJ
3 quand vous étiez enfant entre environ mille neuf
4 cent quatre-vingt-six (1986) et mille neuf cent
5 quatre-vingt-treize (1993)?

6 **M. MATHIEU PAPATIE :**

7 Hum-hum.

8 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

9 Est-ce que vous pouvez juste m'expliquer qu'est-ce
10 qui s'est passé dans cette famille d'accueil là
11 quand vous étiez enfant?

12 **M. MATHIEU PAPATIE :**

13 Mais en réalité, c'était... ce qui s'est passé,
14 c'était en mille neuf cent quatre-vingt-quatre
15 (1984), j'ai été placé là. Je me rappelle quand
16 j'ai rentré dans la pièce en question. Quand je
17 suis entré là, il y avait... j'étais assis sur une
18 (inaudible), on appelle ça un tapis d'entrée.
19 C'était multicolore. Juste en avant de moi, il y
20 avait une porte, c'est une porte de salle de bain,
21 naturellement puis j'étais en face d'une porte.
22 C'était assez long. Ensuite, qu'est-ce qui s'est...
23 Ensuite, que je me rappelle selon mes sources, juste
24 à côté de moi, il y avait la salle de... le salon.
25 Il y avait une entrée en arc. Comme genre en demi-

1 lune. C'était... c'était écœurant. Puis l'autre
2 bord de moi, il y avait la cuisine. Donc ça, je me
3 rappelle par cœur. En réalité, c'est que c'était...
4 ce n'était pas la personne en question qui m'a
5 accueilli. C'était une de ses filles, je ne peux
6 pas nommer, naturellement. Elle, elle m'avait parce
7 que j'étais... j'étais jeune. Elle a essayé de tout
8 faire pour me consoler, mais je me mettais à
9 pleurer. Elle me prenait dans ses bras. C'est la
10 seule mémoire que je peux me rappeler. Le reste, ça
11 a été... ma mémoire était... était plus là comme tel
12 parce que ça m'a rappelé quand je suis rentré là.
13 C'est principalement ça. Puis ensuite, en mille
14 neuf cent quatre-vingt-six (1986), j'avais à peu
15 près trois (3) ans. Ça l'a revenu. Moi, en
16 question, j'étais arrivé le premier. En
17 quatre-vingt-quatre (84), je suis arrivé le premier.
18 J'avais un an à peu près. Par la suite, il y avait
19 trois (3) membres de ma famille, je ne peux pas
20 nommer parce qu'ils ne sont pas ici, je dois être
21 discret. C'était un frère puis deux (2) sœurs. Ils
22 m'ont suivi après. Puis par la suite, ça a commencé
23 par des agressions physiques. J'ai été maltraité,
24 j'ai été battu. Et même pire, j'ai été... j'ai subi
25 un abus sexuel, donc vous allez voir ça plus tard.

1 Moi, selon ce que je me rappelle le plus, c'est que
2 les premiers... les premiers coups que j'ai reçus,
3 c'était des coups de pied puis par la suite, j'ai
4 reçu des genres... des volées, là. Puis ensuite,
5 selon mes sources que je me rappelle le plus, c'est
6 que j'ai vu mon frère et ma sœur... bien, mes sœurs
7 ont été battues aussi comme moi. Ça n'a pas été...
8 disons, j'ai... je n'ai pas trop aimé ça, disons, ce
9 que j'ai vécu. Par la suite, ce que je me rappelle
10 le plus, c'est qu'il y a une fois, en mille neuf
11 cent quatre-vingt-sept (1987), j'avais à peu près,
12 quoi, cinq (5) ans de (inaudible), je pense? Moi
13 puis mes frères puis mes sœurs, on est allés dans un
14 McDonald à Val-d'Or. C'était le gros McDo, là,
15 juste à côté du Saint-Hubert puis il y avait... il y
16 avait un banc en particulier que j'aimais bien gros.
17 C'était un banc en demi-lune, on pourrait dire...
18 pas un (inaudible) on pourrait dire, on appelle ça,
19 là. Puis il y avait trois (3), deux (2) bancs en
20 avant de moi. Puis moi, je m'assisais toujours dans
21 le coin, j'aimais ça. Je ne sais pas pourquoi
22 j'aimais ça puis cette journée-là... cette
23 soirée-là, la... les deux (2) personnes en question
24 ont mangé devant nous autres. Ensuite, il y a une
25 madame, tout à coup, au hasard, j'appelle ça une..

1 tu sais, une samaritaine nous a vus faire que nous
2 autres, on ne mangeait pas, moi puis mon frère puis
3 mes deux (2) sœurs. C'est une madame au hasard. Je
4 ne sais pas comment ça se fait qu'elle est arrivée
5 tout bonnement. Elle nous a fait payer à chacun de
6 nous autres, un gros Big Mac plus des frites puis
7 avec une liqueur avec ça puis elle, elle avait dit
8 aux deux (2) personnes en question « pourquoi vous
9 ne faites pas manger les quatre (4) jeunes? » j'ai
10 dit « regarde, ils sont petits » puis la madame a
11 dit « oui, ils ont mangé... ils ont mangé à la
12 maison », mais en réalité, ce n'était pas la vérité
13 comme telle. Puis en même temps, je voulais vous
14 dire aussi en même temps que la madame en question,
15 si je peux la revoir, je voudrais juste dire un gros
16 merci à cette madame-là. Il y avait un monsieur avec
17 elle, on s'est fait payer chacun... bien en tout
18 cas, comme je vous ai dit.

19 Puis par la suite, j'avais cinq (5) ans. Je
20 n'ai pas mis... j'ai subi ma première agression
21 sexuelle. J'étais dans le lit avec une personne en
22 question, donc je ne peux pas le nommer. J'ai vécu
23 une agression sexuelle, c'était assez douloureux.
24 J'ai vécu une pénétration anale quand j'avais cinq
25 (5) ans. Donc c'est ça, c'est principalement ça.

1 Puis ensuite, quand je commençais à aller à l'école,
2 à l'école Saint-Joseph, juste à côté de nous autres,
3 moi, j'allais à l'école maternelle puis j'allais là
4 l'avant-midi puis tout ça. Après ça, la première
5 année quand je suis allé là, c'est là que ça a
6 commencé à mal aller parce qu'on me faisait manger
7 le midi, mais on ne me faisait pas manger pendant le
8 soir puis ni le matin. Puis disons que je n'ai pas
9 trop aimé ça puis j'ai pris... aujourd'hui, j'ai
10 pris une mauvaise habitude, aujourd'hui, c'est que
11 je mange le matin puis je ne mange pas le midi puis
12 je mange le soir. Je ne sais pas pourquoi j'ai fait
13 ça. Ça fait un petit bout de temps que j'ai
14 commencé à faire ça puis c'est pas mal ça qui m'est
15 arrivé.

16 Aussi, j'avais à peu près sept (7), huit (8)
17 ans à peu près, j'avais une allergie au lactose puis
18 j'étais allé à l'hôpital Sainte-Justine puis c'est
19 ça, principalement ça. J'avais une allergie au
20 lactose. J'étais... je faisais intolérance au lait.
21 Je ne sais pas qu'est-ce qui faisait... qu'est-ce
22 qui... pourquoi j'avais une allergie à ça, mais moi,
23 je suis allé à l'hôpital Sainte-Justine puis ça, ça
24 va rester graver à ma mémoire comme telle. Quand je
25 suis arrivé là, à l'hôpital Sainte-Justine, moi, ce

1 que je me rappelle le plus, là, ça reste à ma
2 mémoire, il y avait une salle de jeux, une grande
3 salle de jeu à l'extrémité d'une aile. On appelle
4 ça une aile, en tout cas, le pavillon. Puis il y
5 avait juste quand on a rentré, c'était un gros bac
6 de sable. Ça, ça va me... je jouais là puis je
7 m'amusais toutes les journées autant que je voulais
8 puis après quelques semaines... quelques semaines,
9 en tout cas, elle, elle est venue me chercher puis
10 j'ai... le plaisir quand j'ai eu, ça a comme arrêté
11 d'un coup quand elle est venue me rechercher pour me
12 ramener à Val-d'Or puis j'ai vécu pas mal de sévices
13 assez affreux.

14 Puis en mille neuf cent quatre-vingt-dix
15 (1990), selon mes sources, j'ai... j'ai été frappé
16 par trois (3) éclairs. J'étais attaché à un arbre
17 pendant un violent orage. C'était vraiment...
18 c'était la pire tempête que j'ai eue. J'ai été
19 frappé par trois (3) éclairs. J'ai été attaché à un
20 arbre de même. J'avais les mains... les mains liées
21 à un arbre puis je me rappelle c'était quelle sorte
22 d'arbre que c'était. C'était un gros saule. Le
23 tronc, c'était gros, mais j'étais attaché à un
24 arbre, une branche de même... Bien, comme genre
25 debout, là? J'ai été frappé par trois (3) éclairs

1 puis c'est durant cet orage-là, j'ai... j'ai été...
2 j'ai survécu à ça. Je ne serais pas supposé d'être
3 vivant face à ça, trois (3) éclairs puis la seule
4 preuve que je peux avoir, j'ai trois (3) cicatrices
5 sur ma main. Sur la main gauche, je ne sais pas si
6 on peut le voir, là, mais j'ai trois (3)... une
7 grosse cicatrice ici. La main droite, ici puis j'en
8 ai une autre juste ici. Puis le dernier, c'est un
9 petit. C'est une petite cicatrice, mais suite à ça,
10 j'ai vu quelque chose. Je ne sais pas si je peux le
11 nommer c'était quoi, la chose que j'ai vu. Je ne
12 sais pas si j'ai le droit? O.K.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Oui, oui.

15 **M. MATHIEU PAPATIE :**

16 O.K. J'ai vu quelque chose d'assez gros. C'était
17 une légende amérindienne, on dit que c'était le
18 légendaire Thunder Bird « l'oiseau tonnerre ». Ce
19 que je me rappelle que j'ai vu, c'était vague, mais
20 je l'ai vraiment vu de mes propres yeux. C'était un
21 oiseau assez immense, gros. Puis selon mes
22 estimations, l'envergure de cet... de cet oiseau-là,
23 cinquante-trois (53) mètres puis de la... du bec
24 jusqu'à la pointe de la queue, dix-neuf (19) mètres
25 de long. Puis le particulier, qu'est-ce qu'il avait

1 cet oiseau-là, ce n'était pas un oiseau ordinaire.
2 Moi, je l'appelle le « muteau ». C'est que cet
3 oiseau-là, il avait une tête de chouette puis il
4 avait les ailes d'un aigle puis il avait le bec
5 fourchu en avant. Puis il est venu me... c'est
6 comme genre, c'est un oiseau qui protège en même
7 temps contre les mauvais esprits puis tout ça. Je
8 ne sais pas si vous avez déjà vu ça, là, sur
9 YouTube? Qu'est-ce que c'était vraiment? C'est un
10 oiseau qui protège puis aussi qui fait chasser les
11 mauvais esprits puis tout ça. J'ai... je l'ai vu de
12 mes propres yeux. Il m'a délivré, comme enlever les
13 cordes que j'avais. Il a coupé les cordes puis
14 après ça, il a disparu comme après. Je vais
15 toujours me rappeler de cette légendaire-là que j'ai
16 vue. Puis durant ce temps-là, durant la tempête
17 qu'il y avait eu, je ne voyais pas la maison.
18 C'était la pluie abondante. C'était vraiment,
19 vraiment fort. Le vent était vraiment fort aussi.
20 Après que les trois (3) éclairs m'ont frappé dessus
21 puis l'oiseau qui est venu me délivrer, j'ai vu le
22 saule qui était en miettes. Il était détruit en
23 trois (3) morceaux. C'est qu'il a été frappé par
24 trois (3) fois, mais moi, j'étais dessus ça. J'ai
25 été frappé en même temps. La seule chose que je

1 peux me rappeler, j'ai une cicatrice juste ici.
2 C'est une cicatrice que tu m'as laissée. C'est que
3 j'avais les mains liées puis je peux vous dire une
4 chose, maintenant, aujourd'hui, je le crois en ça,
5 au légendaire Thunder Bird. C'était immensément
6 gros. On dit toujours que c'est un mythe, mais en
7 réalité, oui, c'est un mythe, mais en même temps, je
8 peux vous dire aussi, c'était... c'était incroyable
9 de le voir. Puis quelques années... Après ça, un
10 an plus tard avec mes frères et mes sœurs, on était
11 resté dans un char, dans une voiture, une Chrysler.
12 Bien, je ne me rappelle pas quelle sorte de marque
13 que c'était. C'était une Chrysler, une quatre (4)
14 portes, couleur blanche. On avait resté pendant
15 que... des nombreuses journées au grand soleil. Les
16 fenêtres fermées puis les portes barrées, on avait
17 chaud là-dedans, nous autres. On avait très chaud.
18 On était quatre (4) en arrière. Puis elle a... la
19 madame en question quand elle rentrait, elle disait
20 « Mon Dieu que ça sent donc bien la charogne
21 là-dedans » parce que disons qu'on avait chaud, on
22 était tous en sueur. Puis moi, je me suis dit à
23 moi-même j'ai dit « pourquoi elle nous traite de
24 même? » J'ai dit « en quel honneur qu'elle nous
25 traite de même? » Puis ensuite, le mot le plus...

1 le plus dégradant pour nous: ça sentait la *caouiche*
2 en même temps. Puis ça, je n'ai vraiment pas aimé
3 ça. Je n'ai jamais su qu'est-ce que ça voulait
4 dire, mais jusqu'à il y a quelques années,
5 aujourd'hui, je l'ai su qu'est-ce que ça voulait
6 dire. Je n'ai pas trop aimé ça, disons.

7 Puis quand on allait à l'école, on nous faisait
8 manger le midi seulement puis le soir puis le matin,
9 non. Puis il y a un monsieur qui s'appelait André,
10 mais je ne me rappelle pas c'est quoi son deuxième
11 nom. C'était un monsieur qui... psychoéducateur à
12 l'école Saint-Joseph. Il me voyait toujours avec le
13 même... la même nourriture: sandwich au baloney ou
14 sandwich au jambon avec moutarde. Toujours ça.
15 Jusqu'à... jusqu'à tant que je sois sorti de là puis
16 il disait « c'est quoi tu préfères » ? À un moment
17 donné, une journée, il m'avait amené chez eux, ce
18 monsieur-là. Il m'avait dit « c'est quoi que tu
19 préférerais manger? Qu'est-ce que j'ai dans
20 l'assiette ou bien qu'est-ce que tu as dans ta boîte
21 à lunch? » Bien, j'ai dit « je n'ai pas le choix de
22 manger ça ». J'ai dit « regarde, sinon je vais me
23 faire battre si je ne mange pas ça », mais en
24 réalité, il m'a dit « regarde, pour aujourd'hui,
25 regarde, on va juste... je vais le jeter. Tu vas

1 faire semblant que tu as mangé ça, tout ton diner »,
2 mais en réalité, j'avais mangé quelque chose que...
3 qu'il avait fait, lui. De ce que je me rappelle,
4 c'était de la viande avec des patates, avec des
5 légumes aussi à côté. J'avais mangé ça puis c'était
6 vraiment bon puis il m'avait ramené à l'école
7 Saint-Joseph après ça, avant... avant les cours.
8 Par la suite, il y a une... une éducatrice
9 d'éducation physique m'avait vu que j'avais des
10 marques de violence à peu près pas loin du dos puis
11 en bas des... bien, quand je me suis penché, il y
12 avait une marque aussi qu'ils voyaient, des
13 grafignes et tout ça puis c'était... puis par la
14 suite, quand j'ai été rencontré par la direction de
15 l'école Saint-Joseph, on m'avait demandé « c'est qui
16 qui t'avait fait ça? C'est qui t'avait fait ça? »
17 Bien là, il fallait que je le dise à un moment
18 donné. J'avais peur... j'avais peur que je subisse
19 encore même affaire puis on me mettait tellement de
20 pression qu'il fallait que je le dise. Je leur ai
21 dit à un moment donné, à la fin, j'ai dit
22 « regarde... » j'ai dit... c'est le monsieur en
23 question, je l'appelais papa. Je l'appelais papa
24 puis il me dit « regarde, ce n'est pas normal
25 qu'il... te fasse subir ça ». J'ai dit « regarde,

1 je n'ai pas... c'est papa puis ma maman qui me
2 faisaient ça ». Puis où est-ce que je restais,
3 c'était... je les appelais de même. Bien, j'ai été
4 élevé par eux autres quand j'étais petit jusqu'en
5 quatre-vingt-treize (1993). J'avais dix (10) ans à
6 peu près. Puis eux autres qui ont découvert ça, les
7 marques de violence que j'avais sur le dos et
8 c'était pas mal ça que j'ai vécu, des atroces
9 souffrances. Ça n'a pas été drôle, disons.

10 Puis en même temps, je voulais vous dire en
11 même temps, j'avais oublié de dire si vous voyez que
12 je ne parle pas normalement comme tout homme, moi,
13 j'ai reçu un bâton de peinture. Il y avait le bout...
14 il y avait le bâton pour... tu sais, pour brasser la
15 peinture, là? Il y avait le bout pointu puis moi,
16 elle m'avait rentré ça dans la bouche. Je n'ai pu
17 de lulette. La lulette comme vous, vous avez... ou
18 bien qui que ce soit dans la pièce a une lulette,
19 mais moi, je ne l'ai plus. On me l'avait sectionnée,
20 on l'a coupée puis j'ai saigné abondamment de sang
21 puis j'ai avalé ça parce que j'étais en train de
22 m'étouffer avec le sang que j'avais la bouche puis
23 j'ai avalé ça. Depuis ce temps-ci, je n'ai pu de
24 lulette, je parle comme un enfant, on pourrait dire.
25 Peut-être vous ne trouvez ça pas normal, mais moi,

1 selon mes sources, oui, je trouve ça normal. C'est
2 ça qui fait muer une voix d'homme, mais moi, j'ai
3 trente-quatre (34) ans aujourd'hui. Je parle comme
4 un enfant... bien, un ado, peu importe. Je ne suis
5 pas capable de muer comme... comme tous les hommes,
6 aujourd'hui. Et c'est pas mal ça que j'ai à dire
7 aujourd'hui.

8 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

9 Merci, monsieur Papatie. On va comment continuer
10 avec l'histoire, finalement. En... bien, il y a eu
11 un peu avant deux mille sept (2007), mais il y a eu
12 des poursuites judiciaires criminelles contre les
13 deux (2) parents d'accueil de la famille. Puis en
14 deux mille sept (2007), il y a eu un arrêt des
15 procédures pour des raisons qui sont liées à la
16 négligence policière dans l'histoire, là, donc il y
17 a eu... ça a une conséquence fatale sur ce qu'on
18 appelle le droit à avoir une défense pleine et
19 entière des accusés, donc il y a un arrêt des
20 procédures. Ce n'était pas un acquittement, c'est un
21 arrêt des procédures contre les parents de la
22 famille d'accueil. Qu'est-ce qui s'est passé, juste
23 en deux mille sept (2007), là, tout de suite après
24 l'arrêt des procédures? Qu'est-ce qui s'est passé
25 pour vous?

1 **M. MATHIEU PAPATIE :**

2 Je vais commencer en deux mille un (2001). C'est
3 que moi, je me rappelle par cœur comment j'ai fait
4 ça. C'était un vingt-quatre (24) juin deux mille un
5 (2001). Il y avait une panne électrique à Val-d'Or.
6 Exactement, c'était à Saint-Jean-Baptiste. Il y
7 avait une panne électrique, peu importe, n'importe
8 où. Le poste de police de Val... municipalité de
9 Val-d'Or était en panne. Tous les magasins, les
10 avions aussi étaient en panne. C'était une panne
11 générale, je ne sais pas ce qui s'est... qu'est-ce
12 qui s'est passé au juste. J'avais été faire ma
13 plainte puis j'avais expliqué les détails, tout.
14 Puis là, par la suite, moi, je lui avais dit
15 « pensez-vous qu'il va avoir... il va y avoir un but
16 à ça? » Puis le monsieur... l'agent de police de la
17 municipalité de Val d'Or, il m'a dit « oui, il y
18 aurait des choses. Ça se pourrait bien qu'ils
19 essaient à l'autre bout ». Ça veut dire que ça
20 pourrait bien que ça se développe pour un... qu'il y
21 ait un procès. Je lui ai dit « bon... » j'ai dit
22 « c'est correct » Puis en deux mille sept (2007),
23 j'ai eu des nouvelles que ça allait commencer en
24 accueil préliminaire puis quelques jours ou quelques
25 semaines plus tard, ça l'a arrêté après. Donc je ne

1 connaissais pas la cause pourquoi jusqu'à tant que
2 je découvre dans le journal de Citoyen de Val-d'Or
3 ou bien l'autre, L'Écho Abitibi puis c'était marqué
4 « les arrêts de procédures dues faites que les
5 policiers ont égaré ou détruit des preuves ». C'est
6 ça que j'ai vu dans le journal. Il n'y a jamais
7 personne qui venu m'avertir, qui que ce soit, même
8 pas les avocats, même pas les procureurs, rien.
9 C'est comme genre on m'a laissé à l'abandon, on
10 pourrait dire. En voulant dire « lui, c'est sans
11 importance, on va continuer à une autre... à une autre
12 chose ». Jusqu'à tant que moi, en deux mille sept
13 (2007), j'ai... Les effets déclencheurs que ça...
14 En tout cas, je pense que c'est ça.

15 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

16 Continuez puis on verra si c'est...

17 **M. MATHIEU PAPATIE :**

18 O.K. Parce que j'essaie de me retracer, là.

19 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

20 Non, c'est très bon.

21 **M. MATHIEU PAPATIE :**

22 Jusqu'à tant que ça soit abandonné... Bien, moi,
23 j'appelle ça abandonné comme genre... les arrêts de
24 procédure, c'est comme genre « abandonné ». Moi, je
25 n'ai jamais eu de nouvelles en question. Jusqu'à

1 tant que je voie ça dans le journal l'Écho Abitibi
2 ou dans le Citoyen ou, peu importe, je ne me
3 rappelle plus comme tel, c'était quoi, mais selon
4 mes sources puis ma mémoire, c'était le Citoyen que
5 j'ai vu qu'il y avait eu des preuves égarées ou
6 détruites. Puis il y avait un procureur qui avait
7 marqué « je trouve ça inacceptable de leur part
8 qu'ils ont égaré ou détruit des preuves ». C'était
9 marqué en gros. Ce n'était pas en gros titre, mais
10 c'était un gros slogan. Puis j'ai trouvé ça... j'ai
11 trouvé ça pas tout à fait à mon goût. Si au moins,
12 il y aurait pu avoir un procureur ou bien un avocat,
13 il aurait pu venir me dire « oui, on a... il y a
14 arrê... ça a arrêté des procédures ». J'ai dit
15 « bon, j'aurais compris », mais je n'avais jamais
16 compris, en réalité. Puis ça l'a arrêté ça là. Je
17 voulais essayer, mais ça n'a pas marché, ça l'a tout
18 échoué. Donc j'ai dit « j'ai dû abandonner ». J'ai
19 dit « j'accepte l'humiliation ». J'ai dit « justice
20 est beaucoup plus puissante en tant que victime ».
21 On ne m'a pas reconnu en tant que victime en
22 question. Qu'est-ce que je vous... qu'est-ce que je
23 vous ai raconté, ce n'est pas des histoires
24 inventées, c'est le... ce n'est pas monté de toute
25 pièce. C'est la vérité que je vous dis là, là puis

1 ce n'est pas ma seule qui m'est arrivée.

2 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

3 Merci. Donc là, il y a eu l'arrêt des procédures en
4 deux mille sept (2007). Vous l'avez appris dans les
5 journaux après, ce que vous venez de nous dire...

6 **M. MATHIEU PAPATIE :**

7 Oui.

8 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

9 Puis là, environ dix (10) ans plus tard, à peu
10 près... neuf (9) ans plus tard en fait, en deux
11 mille seize (2016), vous avez décidé d'aller au
12 Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or pour aller
13 voir Édith Cloutier, en fait...

14 **M. MATHIEU PAPATIE :**

15 Oui.

16 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU.**

17 ... pour voir qu'est-ce qui... pour essayer de
18 comprendre qu'est-ce qui s'est passé un peu.

19 Pourquoi avoir attendu neuf (9) ans avant d'aller
20 demander de l'aide, là, pour mieux comprendre?

21 **M. MATHIEU PAPATIE :**

22 Je ne me rappelle plus comme tel. J'essaie de me
23 rappeler, mais je ne me rappelle plus. C'est comme
24 genre un... c'est un black-out, on pourrait dire.

25 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

1 Puis qu'est-ce qui a fait qu'à ce moment-là, c'est
2 là que vous vous êtes dit « je vais aller demander
3 de l'aide à Édith Cloutier »?

4 **M. MATHIEU PAPATIE :**

5 C'est que c'était arrivé un après-midi en... en
6 quelle année vous m'avez dit?

7 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

8 En deux mille seize (2016) quand vous êtes allé voir
9 Édith Cloutier pour demander de l'aide au Centre
10 d'amitié autochtone de Val-d'Or. Il y a quelque
11 chose... vous avez vu quelque chose dans la rue qui
12 a fait que c'est là que vous vous êtes dit « je vais
13 aller demander... je vais aller voir qu'est-ce qui
14 s'est passé avec cette affaire-là ».

15 **M. MATHIEU PAPATIE :**

16 Oui.

17 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

18 C'est quoi le déclencheur?

19 **M. MATHIEU PAPATIE :**

20 C'est que voilà, je me promenais sur la troisième
21 avenue, dans ce temps-là, je me promenais. Je me
22 promenais tout bonnement, tu sais. C'était à peu
23 près en hiver, je ne suis pas sûr à cent pour cent
24 (100 %) si c'était en hiver ou bien en automne peu
25 importe, puis j'avais vu un jeune garçon... un petit

1 garçon autochtone. Il avait l'air, disons, excité
2 ou bien, je ne sais pas trop. Il était turbulent,
3 on pourrait dire puis une madame, tout à coup, elle
4 (inaudible). Je ne m'attendais vraiment pas à ça.
5 Il a pogné le jeune garçon en question dans la rue.
6 Il a dit « tu vas te... tu vas te calmer ». Il
7 était vraiment turbulent. Il l'avait pogné par le
8 bras, il a dit « tu vas te calmer ». C'est là que
9 ça a fait... ça a fait déclencher mes souvenirs en
10 question. Puis par la suite, peut-être quelques
11 jours plus tard, je suis allé voir madame Cloutier,
12 il faut en reparler de ça, j'ai dit « regarde... »
13 J'ai dit « je n'ai pas été reconnu en tant que
14 victime côté justice » puis j'ai expliqué plus en
15 détail puis tout, puis là, ensuite, par la suite,
16 elle m'a référé à madame... madame Chrétien. C'est
17 là que ça a commencé après ça.

18 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

19 Puis entre les deux (2), entre le moment où il y a
20 eu l'arrêt des procédures en deux mille sept (2007)
21 puis le moment en deux mille seize (2016) où vous
22 avez vu l'élément déclencheur, justement, la madame
23 qui bardassait le petit gars, vous m'avez dit que
24 vous étiez peut-être en attente de quelque chose?

25 **M. MATHIEU PAPATIE :**

1 Oui, j'étais en... oui, j'étais en attente en
2 question pour... pour savoir où est-ce que s'en
3 allait aller, comme tel. Moi, j'ai attendu.
4 J'étais bien patient, mais jusqu'à tant que je n'ai
5 pas eu... je n'ai jamais eu... je n'ai jamais reçu
6 d'autres nouvelles. C'est comme genre « on
7 l'oublie, regarde, on passe à autre chose ». C'est
8 ça qui... selon mes sources que j'ai... c'est ça que
9 j'ai eu, là.

10 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

11 Vous vous attendiez à avoir des nouvelles.

12 **M. MATHIEU PAPATIE :**

13 Oui, j'attendais à avoir des nouvelles, mais j'ai...
14 je n'ai jamais reçu d'autres nouvelles.

15 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

16 O.K. Merci. Donc là, en deux mille seize (2016),
17 vous vous êtes rendu voir Édith Cloutier?

18 **M. MATHIEU PAPATIE :**

19 Oui.

20 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

21 Après ça, vous avez été référé à Madame Chrétien qui
22 est assise juste à côté de vous.

23 **M. MATHIEU PAPATIE :**

24 Oui.

25 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

1 Puis là, après ça, il y a une rencontre qui a été
2 organisée avec les procureurs de la couronne dans
3 cette affaire-là. À la rencontre, il y avait la
4 procureure-chef de l'Abitibi. Il y avait une
5 procureure de la couronne de Val-d'Or.

6 **M. MATHIEU PAPATIE :**

7 Oui.

8 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

9 Il y avait un sergent détective de la Sûreté du
10 Québec puis il y avait madame Chrétien?

11 **M. MATHIEU PAPATIE :**

12 Oui.

13 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

14 Puis il y avait une avocate du Centre d'amitié
15 autochtone de Val-d'Or?

16 **M. MATHIEU PAPATIE :**

17 Je ne me rappelle pas c'est quoi son nom, par
18 exemple. Peut-être Édith, elle peut me... elle
19 peut...

20 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

21 Ce n'est pas important. Ce n'est pas grave.

22 **M. MATHIEU PAPATIE :**

23 Oui.

24 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

25 Donc là, il y avait tout ce monde-là. Donc vous,

1 c'était quoi... quand vous êtes allé pour cette
2 rencontre-là, là. Juste dire que tous ces gens-là,
3 en fait, la procureure de Val-d'Or, ce n'était pas
4 la procureure dans votre dossier...

5 **M. MATHIEU PAPATIE :**

6 Non, non.

7 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

8 C'était quelqu'un d'autre. Donc c'était quoi votre
9 but dans cette rencontre-là?

10 **M. MATHIEU PAPATIE :**

11 Moi, en question, je voudrais juste savoir pourquoi
12 les causes qui ont... que je n'ai pas eu de
13 nouvelles? Ça a été un silence total puis moi, je
14 voulais savoir qu'est-ce qui en était concernant la
15 famille d'accueil en question, s'ils continuaient de
16 faire leur travail ou non. Puis je n'ai pas obtenu
17 les réponses que je voulais avoir. Donc Édith...
18 Dorothée, elle peut vous le dire qu'est-ce qui en
19 était parce que j'essaie de m'en rappeler, mais je
20 me rappelle plus les... les réponses que j'ai
21 reçues. Je ne sais pas si Dorothée, elle peut...
22 peut le dire?

23 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

24 Bien, elle va parler juste après, mais moi,
25 l'important, c'est de savoir qu'est-ce que vous,

1 vous rappelez.

2 **M. MATHIEU PAPATIE :**

3 Bien, c'est parce que j'essaie de me rappeler, mais
4 si Édith pourrait m'aider aussi en même temps parce
5 que j'ai comme... j'essaie de me rappeler comme tel,
6 mais je ne me rappelle plus, là. Qu'est-ce qui en
7 était comme réponse que j'ai eue.

8 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

9 Puis qu'est-ce que... Vous, qu'est-ce que vous
10 auriez aimé, en fait, avoir comme réponse de la
11 part?

12 **M. MATHIEU PAPATIE :**

13 Bien moi, j'aurais aimé voir... c'est que j'aurais
14 aimé ça dire... qu'ils me disent au moins « oui, on
15 a... la famille d'accueil sont arrêtés ». Bien,
16 arrêtés ou je ne sais pas trop, là, mais moi,
17 j'aimerais ça, tu sais, comme style que ce soit...
18 avouer leurs torts, mais malheureusement, ça n'a pas
19 été le cas.

20 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

21 Vous auriez aimé ça que la famille d'accueil
22 avoue...

23 **M. MATHIEU PAPATIE :**

24 Oui, avouent leurs gestes, mais je n'ai pas eu
25 réponse, tout ça. Ils n'avaient pas le droit de me

1 dire rien.

2 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

3 Puis dans le cadre de cette rencontre-là, est-ce que
4 vous avez pu dire tout ce que vous avez voulu?

5 **M. MATHIEU PAPATIE :**

6 Oui, j'ai voulu dire en même temps... j'ai dit
7 « est-ce que sont encore une famille d'accueil, oui
8 ou non »? Puis on ne m'a pas répondu comme tel
9 parce qu'ils ne connaissaient pas. Moi, j'ai dit
10 « regarde...» J'ai dit « ça me tente pas bien, bien
11 qu'il y aille d'autres victimes en question...
12 d'autres nouvelles générations » parce que moi, je
13 voulais protéger simplement, les enfants qui étaient
14 là puis moi, en question, je n'ai pas obtenu les
15 réponses que je voulais avoir comme tel.

16 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

17 Puis qu'est-ce que... Pour vous, là, Mathieu
18 Papatie... pour Mathieu Papatie, qu'est-ce qui vous
19 aurait fait du bien à vous rendu là? Qu'est-ce que
20 ça vous aurait fait du bien à vous?

21 **M. MATHIEU PAPATIE :**

22 Bien moi, qu'est-ce qui m'aurait fait du bien,
23 qu'ils soient... bien, qu'ils ne se fassent pas
24 arrêtés, mais qu'ils se fassent retirer leur licence
25 de famille d'accueil. Je ne sais pas si ça comprend

1 une licence, je ne sais bien pas. Je ne connais pas
2 ça. Moi, j'aurais aimé ça qu'ils avouent, au moins,
3 leurs gestes puis qu'ils arrêtent ça, après ça,
4 ensuite, d'être famille d'accueil, mais
5 malheureusement, ça n'a pas été le cas que je
6 voulais avoir.

7 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

8 Puis... Merci. Puis rendu là, en fait, dans la
9 rencontre, là, est-ce qu'il y a quelque chose que
10 vous auriez aimé entendre de la part des policiers?

11 **M. MATHIEU PAPATIE :**

12 Bien moi, j'aurais aimé ça qu'ils disent, au moins,
13 « on s'excuse d'avoir égaré ou détruit les
14 preuves ». Bien, disons que je n'ai pas reçu les...
15 je n'ai pas reçu les réponses que je voulais avoir
16 comme telle.

17 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

18 O.K. Merci. Est-ce qu'il y a d'autres choses que
19 vous voudriez me dire par rapport à cette
20 rencontre-là?

21 **M. MATHIEU PAPATIE :**

22 Bien, disons que c'est comme genre j'ai... bien, je
23 ne sais pas si je peux dire que je suis allé là pour
24 rien ou non, là, mais je n'ai pas obtenu les
25 réponses que je voulais avoir. Pourquoi la cause

1 puis comment? Peut-être Édith... Voyons, Édith...
2 Voyons... pourquoi je me mêle avec Édith et Dorothée?
3 Mais peut-être Dorothée, elle peut vous expliquer en
4 détail, tous les détails. Elle, elle peut s'en
5 rappeler, moi, je ne me rappelle pas.

6 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

7 Bien, en fait, je peux passer à Dorothée puis après
8 ça, on reviendra avec vous.

9 **M. MATHIEU PAPATIE :**

10 Oui.

11 -----

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

2 Donc Madame Chrétien, vous étiez présente lors de
3 cette rencontre-là, qu'il a eue avec le DPCP en deux
4 mille seize (2016). Pouvez-vous m'expliquer, pour
5 vous, c'était quoi le contexte de cette
6 rencontre-là, quand vous en êtes venue à être
7 présente à la rencontre?

8 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

9 Le contexte pendant la rencontre ou juste...

10 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

11 Avant, juste le contexte. Comment cette
12 rencontre-là s'est planifiée exactement, là, de
13 votre côté?

14 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

15 Bien, quand monsieur Papatie m'a été référé par la
16 directrice, Madame Cloutier, lui, il avait contacté
17 des journalistes pour les pousser à faire ouvrir
18 l'enquête. Ça fait que là, j'ai dit « attends,
19 avant... » On venait de passer la crise autochtone
20 des femmes, on ne voulait pas avoir une autre équipe
21 de journalistes qui retontit encore au Centre
22 d'amitié. Fait qu'on... j'ai dit à Mathieu, j'ai
23 expliqué, j'ai dit « on va prendre le temps. On va
24 analyser ta situation pour regarder, voir qu'est-ce
25 qui s'est réellement passé dans ton histoire puis il

1 y a sûrement des traces à quelque part qui restent.
2 Ça fait qu'on va essayer de les chercher pour
3 essayer de mieux comprendre » puis ça fait qu'on a
4 commencé par appeler le CAVAC. J'ai appelé madame
5 Annie Duciaume, qui était, à l'époque, il y a deux
6 (2) ans au CAVAC pour regarder, voir, si elle
7 pouvait regarder voir dans le dossier de Mathieu
8 s'il y avait quelque chose et puis madame Duciaume,
9 là, m'a expliqué que toutes les... ce qui était
10 arrivé (inaudible) la plainte qui avait eu en deux
11 mille un (2001), ça a été soumis au procureur, je
12 pense, seulement qu'en deux mille cinq (2005).
13 Alors j'ai posé les questions. Qu'est-ce qui fait
14 qu'il y a eu comme quatre (4) ans? Bien, elle a dit
15 « là, on ne sait pas trop ce qui s'est passé. Nous,
16 on nous a demandé de nous retirer du dossier ». Il
17 y avait une psychologue à l'époque qui avait pris en
18 charge le dossier avec un enquêteur puis par la
19 suite, elle a dit « il y a eu une date en deux mille
20 seize (2016) pour débiter l'enquête préliminaire
21 puis en deux mille sept (2007), il y a eu fin des
22 procédures ». Ça fait qu'elle a dit « je ne peux
23 pas...»

24 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

25 Juste parler un petit peu plus fort parce que je

1 vois en arrière...

2 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

3 O.K.

4 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

5 Si vous me permettez peut-être d'intervenir, vous
6 avez dit deux mille seize (2016) ou deux mille six
7 (2006)?

8 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

9 Ah, deux mille six (2006), excusez.

10 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

11 C'est ça. Je vous remercie.

12 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

13 Deux mille six (2006). Et puis ensuite de ça, bien,
14 on a rappelé madame Duciaume puis on a demandé
15 « est-ce que c'était possible d'avoir des
16 explications avec un procureur quelconque? » Voir
17 réellement ce qui s'était passé. Nous, par
18 entre-temps, on avait été chercher les coupures de
19 journaux pour voir vraiment, essayer de comprendre
20 qu'est-ce qui était arrivé. J'avais trois (3)
21 coupures de journaux que j'ai reçues dans le dossier
22 de Mathieu, l'Écho, le Citoyen puis je ne sais plus
23 quoi qui expliquait un peu ça, qu'il y avait eu
24 arrêt des procédures, là. Ça fait que je pense que
25 c'était en mai deux mille seize (2016), on est allé

1 au palais de justice avec un procureur, un chef des
2 procureurs, le sergent de la SQ avec une avocate,
3 mais qui travaillait pour nous, mais comme pour
4 conseillère à la justice et avec moi et Mathieu. Il
5 a fallu vraiment que j'insiste pour que Mathieu soit
6 accompagné parce qu'ils ne voulaient pas du tout, au
7 début, qu'il soit accompagné. Ils voulaient le
8 rencontrer seul. Fait que là, j'ai expliqué un
9 petit peu le contexte que des fois, dans le cas des
10 émotions puis avec la particularité de Mathieu, j'ai
11 dit « même si vous lui expliquez des choses, je ne
12 suis pas sûre qu'il va tout comprendre ». Ça fait
13 que finalement, à la force d'insister, ils ont
14 accepté. Et puis, la rencontre a été brève, là,
15 environ trente (30) minutes. Ça a été... Mathieu
16 posait les questions. Je lui avais dit « tu as le
17 droit de poser toutes les questions que tu veux pour
18 mieux comprendre ta situation » puis on lui
19 répondait qu'on n'était pas là pour faire un procès.
20 On était conscients qu'il y avait eu des bris, qu'il
21 y avait eu des choses, mais qu'on lui a expliqué
22 qu'étant donné qu'il y a eu des pertes de documents,
23 qu'il y a eu des... des gens qui ont interrogés, qui
24 n'ont pas soumis au procureur, que ça n'a pas été
25 notifié, en tout cas, pleins d'erreurs comme ça au

1 niveau des enquêtes de police, qu'il y a eu un arrêt
2 de... des poursuivants puis qu'on pouvait pas
3 repoursuivre, faire rouvrir l'enquête par la suite.
4 Alors Mathieu était bien, bien ébranlé de ça. Il
5 dit « vous êtes en train de me dire que j'ai tout
6 vécu ça pendant toutes ces années-là puis j'ai
7 réussi à briser le silence, ça a brisé ma famille
8 puis tout ça, ça m'a brisé en dedans...». Puis il
9 dit « tout ça, j'ai fait ça tout pour rien? Puis il
10 n'y a pas rien, il n'y a pas de reconnaissance. Ma
11 famille, mes frères et sœurs qui ont été abusés
12 aussi sexuellement et physiquement, eux autres
13 aussi, non plus, ils n'ont rien » parce qu'il y a
14 beaucoup de choses, il y a beaucoup de détails qu'il
15 n'a pas nommés tantôt, là, que je pense que je ne
16 suis pas supposée de dire, là, peut-être parce que
17 ça, ça aurait été plus à lui à dire, mais il y a
18 beaucoup de choses qu'il a... qu'il n'a pas nommées,
19 là, qu'il a vécu des sévices puis qu'il a été témoin
20 des sévices de frères et sœurs aussi. Ça fait qu'il
21 était bien découragé de ça. Il était... puis ça a
22 pris beaucoup de rencontres, de quelques mois pour
23 le remonter de ça, là. Ça fait que... je ne sais
24 pas si j'ai répondu à...

25 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

1 Juste une question, peut-être, à monsieur Papatie
2 puis à vous après. Madame Chrétien vient de dire...
3 c'est comme si... puis Mathieu, vous l'avez dit un
4 peu plus tôt, là, « c'est comme si je n'ai pas été
5 reconnu comme une victime ». Madame Chrétien a dit
6 « j'aimerais... » Il aurait peut-être aimé qu'il y
7 ait une forme de reconnaissance. Quel genre de
8 reconnaissance vous auriez aimé avoir rendu là?

9 **M. MATHIEU PAPATIE :**

10 Bien moi, j'aurais été... tu sais, au moins, qu'il y
11 aurait pu avoir des excuses ou quoi que ce soit,
12 mais malheureusement, ça n'a pas adonné comme je
13 voulais.

14 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

15 Merci.

16 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

17 Surtout ce qu'il disait souvent, c'est...

18 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

19 Je vais juste... votre micro n'était pas ouvert.

20 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

21 Ce qu'il disait surtout, c'était « ce que j'aurais
22 aimé... ce que je voudrais, c'est qu'il n'y ait plus
23 d'enfants autochtones qui se fassent maltraités par
24 des allochtones ». C'était beaucoup ces propos
25 qu'il disait, tu sais? La madame sur la rue, il dit

1 « ça, ça s'est passé en public, mais... » Il dit « il
2 y en a combien encore dans la famille d'accueil? »
3 Là, je lui disais « bien, il n'y en a pas... il n'y
4 en a peut-être plus autant qu'à l'époque », mais
5 lui, c'était comme son moyen de pouvoir protéger les
6 siens, tu sais? C'était beaucoup ça...

7 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

8 Parfait.

9 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN.**

10 ...qu'il recherchait.

11 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

12 Puis vous m'aviez dit, vous, bon, qui avez une
13 expérience en tant que intervenante, là, au Centre
14 d'amitié autochtones, vous me disiez que pour ce
15 genre de situation, pour ce genre de rencontre-là,
16 vous auriez quelques... peut-être des idées, des
17 recommandations au niveau de l'accompagnement, au
18 niveau des choses, vous me parliez d'une lettre qui
19 pourrait être remise à des personnes... à des
20 personnes qui sont rencontrées dans un genre de
21 contexte comme ça?

22 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

23 Bien, j'aurais trouvé intéressant d'un que ça se
24 passe dans un autre endroit aussi formel avec une
25 grande table de conférence de je ne sais pas combien

1 de pieds de long, là puis que c'est... c'était...
2 l'environnement n'était pas tout à fait adéquat pour
3 la... cette rencontre-là. Ça aurait été intéressant
4 que Mathieu puisse dire ses choses parce que lui, ce
5 qu'il voulait, il disait « moi, j'ai vécu pleins de
6 choses, j'ai déposé, j'ai raconté mon histoire à un
7 policier puis plus rien après. Moi, personne ne m'a
8 écouté, personne ne m'a reconnu, personne n'a écouté
9 mon histoire et je ne comprends pas ». Ce que
10 j'aurais aimé pour lui... puis lui, il me le disait
11 aussi lors des rencontres, « j'aurais aimé ça qu'ils
12 m'écoutent enfin, mais au moins, si ça n'a pas passé
13 en cour puis il n'y a pas d'accusation, bien, il
14 était là. Ils auraient pu prendre le temps de
15 m'écouter, d'écouter mon histoire de ce que j'ai
16 vécu ». Tu sais, c'est... puis il s'attendait aussi
17 à... un jour, avoir peut-être une lettre par la
18 poste lui expliquant qu'il y a eu arrêt des
19 procédures, avoir une lettre d'excuse, avoir quelque
20 chose, mais il était toujours demeuré, ces dix (10)
21 années-là... bien, neuf (9) années, dans l'attente
22 d'avoir quelque chose. Lui, il pensait dans sa tête
23 que ces neuf (9) ans-là, ils cherchaient encore les
24 documents puis les éléments de preuve puis ils
25 faisaient encore enquête puis que ça allait revenir,

1 tu sais? Dans sa tête à lui, c'était ça.

2 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

3 Hum-hum. Quand vous me dites... C'est ça, dans la
4 rencontre, vous avez eu l'impression qu'on n'a pas
5 laissé Mathieu s'exprimer puis vous, votre
6 perception c'est qu'on écourtait, ce que vous m'avez
7 dit...

8 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

9 Oui, mais je comprends qu'on a des procédures à
10 suivre puis qu'ils étaient là pour clarifier une
11 situation. Pourquoi il y avait eu arrêt des
12 procédures? Ce n'était pas un procès, ce n'était
13 pas... je comprends. Ça aurait peut-être été
14 opportun, peut-être de proposer à Mathieu qui... tu
15 sais, de ce que je comprends vous voulez parlez puis
16 il disait, il était dans tous ses états vers la fin
17 de la rencontre puis il était comme... il se tenait
18 la tête à deux (2) mains puis tu sais? Ils auraient
19 pu leur offrir de jaser après, prendre un jus, un
20 café puis l'écouter, tu sais? Ou au moins, tu sais,
21 lui laisser la place qu'il n'a pas eue depuis toutes
22 ces années-là.

23 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

24 Parfait. Puis une petite... C'est ça. Juste pour
25 revenir vous aviez dit un petit peu plus tôt puis

1 vous m'aviez préalablement expliqué que... bon,
2 c'est ça. Au début, le DPCP ne voulait pas que
3 d'autres personnes soient là, c'est ce qu'on vous
4 avait dit?

5 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

6 Hum-hum.

7 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

8 Puis vous dites que c'est quelque chose qui pourrait
9 être, peut-être, une recommandation que vous aviez
10 de le permettre pour les personnes autochtones qu'il
11 y ait un accompagnement.

12 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

13 Oui parce que les personnes autochtones, dans la
14 plupart des cas, ont beaucoup de traumatismes puis
15 quand on fait affaire au niveau des émotions puis
16 qu'on raconte des choses, les traumas, souvent, ils
17 reviennent puis ils... ils ont des pertes de... pas
18 des pertes de mémoire, mais ils vont raconter
19 quelque chose ou ils vont se faire interroger puis
20 là, ils oublient quelque chose puis là, ils ne
21 comprennent pas tout à fait le sens de ce que la
22 personne leur dit. Les perceptions sont différentes
23 aussi. Fait que quand il y a une intervenante qui
24 est là, qui est neutre puis qui n'est pas impliquée
25 émotionnellement, elle est capable de reprendre la

1 situation puis de réexpliquer, de reprendre ça puis
2 de faire valider comment il s'est senti, lui
3 expliquer qu'est-ce que la personne a dit, mais
4 quand ils sont tout seuls, ils peuvent partir sur
5 une idée puis ce n'est carrément pas ça que la
6 personne lui a dit, mais ils ont perçu d'autres
7 choses. C'est pour ça que je trouve ça important
8 qu'on ne devrait pas demander aux gens... que les
9 gens « non, non. On veut le rencontrer tout seul ».
10 Non, ça devrait être automatique quand on rencontre
11 que la personne puisse y aller avec quelqu'un de son
12 choix...

13 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

14 Hum-hum.

15 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN.**

16 ... mais qu'il ne soit pas impliqué
17 émotionnellement, là.

18 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

19 Ça fait partie de l'idée que vous disiez d'avoir une
20 lettre qui explique... une lettre explicative pour
21 qu'après ça, on puisse repasser...

22 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

23 Oui parce que... nous, les intervenantes, je ne suis
24 pas son intervenante à vie. À un moment donné, je
25 ne serai pas dans sa vie, mais s'il y a des choses

1 qui vient puis qu'il n'est plus sûr, bien, il peut
2 avoir sa lettre puis dire « oui, c'est vrai. Il
3 m'avait expliqué ça. Ah, oui. O.K., là, je
4 comprends mieux » parce que des fois, on peut
5 comprendre quelque chose puis là, quelques années
6 après ou quelques mois après, on comprend autre
7 chose. Des fois, ça peut être un rafraichissement
8 ou un éclaircissement de... d'avoir des écrits qui
9 restent pour solidifier des choses au niveau des
10 mémoires...

11 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

12 Monsieur Papatie, est-ce qu'il y a quelque chose que
13 vous aimeriez rajouter par rapport à tout ce qu'on
14 dit, là?

15 **M. MATHIEU PAPATIE :**

16 Oui, c'est juste qu'aujourd'hui, je peux vous dire
17 que j'ai le traumatisme aujourd'hui. Suite à mes...
18 suite à mes horribles agressions, aujourd'hui, je
19 peux dire que je suis vulnérable aux femmes
20 agressives, peu importe quoi, que ça soit vulgaire
21 ou bien que ça soit physique. Aujourd'hui, je suis
22 vulnérable aux orages puisque je n'aime pas vraiment
23 les orages après ce qu'il m'est arrivé puis j'ai...
24 j'ai la peur des trous. Je ne sais pas si vous
25 connaissez ça, la *tryophobia*. J'ai peur des trous à

1 cette heure, aujourd'hui.

2 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

3 C'est pour quelle raison?

4 **M. MATHIEU PAPATIE :**

5 Parce qu'il y a un moment donné, dans mon enfance,
6 j'avais été garroché dans un *screen* rigide. Ce
7 n'était pas un *screen* comme mou comme on voit
8 actuellement, là. C'était un *screen* rigide.
9 C'était vraiment dur puis on m'avait garroché
10 là-dedans puis j'avais... j'avais des lignes partout
11 puis des trous en même temps. C'était... c'était dû
12 à ça.

13 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

14 Je vais juste... Est-ce qu'il y a d'autres choses
15 que vous voulez rajouter?

16 **M. MATHIEU PAPATIE :**

17 Non, c'est pas mal ça.

18 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

19 O.K. Il y a eu un avis juridique qui a été demandé
20 en... je regarde... le onze (11) juillet... le sept
21 (7) juillet, c'est daté du sept (7) juillet deux
22 mille dix-sept (2017). Ça a été demandé par madame
23 Mylène Sénécal du Centre d'amitié autochtone de Val
24 d'Or. Cet... cet avis-là, en fait, c'était... je
25 vais le déposer en preuve, en fait, c'est juste pour

1 rajouter un petit peu à ce que... à ce qui a été
2 dit, au délai pendant lequel... avant que Mathieu...
3 avant qu'il y ait des démarches qui soient
4 entreprises, finalement. Donc il y a un avis qui a
5 été demandé à un bureau d'avocats pour savoir si
6 monsieur Papatie pouvait faire des démarches encore,
7 tu sais, des marches peut-être au civil ou des
8 démarches contre les policiers dans cette
9 histoire-là puis, l'avis, c'est que ça dit, l'avis
10 juridique, en gros, c'est que bien, ce qui aurait pu
11 être fait, bien, les délais étaient dépassés.
12 C'était prescrit, donc il n'y avait plus vraiment
13 grand chose à faire dans cette affaire-là, là. Tu
14 sais, il a été... il a dépassé bien des délais par
15 rapport au recours, donc je vais le déposer en
16 preuve, mais je vais juste vous le mentionner, en
17 fait.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Vous en avez pris connaissance, monsieur Papatie?

20 **M. MATHIEU PAPTIE :**

21 Bien... parce qu'on était là moi puis avec...
22 voyons, Mylène puis c'est pas mal ça. C'est là que
23 j'ai comme genre... ça a été abandonné, on pourrait
24 dire parce que j'ai dû... j'avais attendu trop
25 longtemps. Je ne connaissais pas le côté justice en

1 même temps, là, côté, peu importe comment, mais je
2 ne connaissais vraiment pas ça puis on ne me l'a
3 jamais expliqué comme tel, là. Pourquoi j'avais
4 attendu trop longtemps puis ça n'a pas été reconnu?

5 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS BOILEAU :**

6 Puis juste pour revenir sur la rencontre, aussi un
7 autre document qui va être déposé en preuve, juste
8 l'expliquer. Il y a eu... on a les notes de la
9 procureure qui était présente lors cette
10 rencontre-là puis bien, dans ces notes-là,
11 principalement aussi, la procureure mentionne que la
12 rencontre a été relativement brève et Mathieu
13 parlait beaucoup moins que les deux autres personnes
14 qui étaient présentes, donc... puis ça revient un
15 petit peu à ce qui a... ce qui a été dit, que la
16 rencontre a été brève, que Mathieu n'a pas pu
17 peut-être s'exprimer, donc ce qu'elle dit exactement
18 c'est « rencontre relativement brève où Mathieu
19 parlait beaucoup moins que les deux (2) autres
20 personnes ». Donc on va déposer ces notes-là
21 également en preuve.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Hum-hum.

24 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

25 Moi, ça fait un peu le tour de ce que j'avais à vous

1 demander, mais par contre avant qu'on termine puis
2 qu'on fasse nos... qu'on cote nos choses en preuve
3 puis tout ça, je veux savoir, Mathieu, Monsieur
4 Papatie, excusez-moi, est-ce qu'il y a d'autres
5 choses que vous voulez nous raconter? Est-ce qu'il y
6 a d'autres choses que vous avez vécues dans votre
7 jeunesse que vous voulez nous dire par rapport à la
8 rencontre, peu importe?

9 **M. MATHIEU PAPATIE :**

10 Oui. C'est juste que j'aime... tu sais, j'aimerais
11 juste ça qu'il n'y ait pas d'autres enfants de
12 nouvelle génération, la future génération qui... qui
13 subissent la même affaire que moi parce que disons
14 que ce n'était pas une si bonne idée d'attendre trop
15 longtemps. Moi, je peux vous dire aussi une chose
16 que oui, j'ai confiance encore au côté justice, mais
17 j'aimerais juste ça laisser le message aux autres
18 enfants, peu importe, mais ne cachez pas ça en vous
19 parce que ça risque de vous suivre, ça risque de
20 rester graver à la mémoire le restant leurs jours,
21 peu importe. Ne cachez votre situation en vous.
22 Faites qu'est-ce que vous avez à faire. Continuez à
23 vous battre, peu importe qui. Que ça soit côté
24 blanc ou bien côté autochtone, j'aimerais ça qu'on
25 ne puisse pas cacher les événements que moi j'ai

1 vécus. Bien, je ne sais pas si encore aujourd'hui,
2 qu'il y en a qui se font... qui se font martyriser
3 ou quoi que ce soit, aujourd'hui encore, je ne sais
4 pas, mais j'aimerais juste ça qu'au moins, qu'ils
5 puissent faire quelque chose pour ça parce que...
6 (inaudible) qu'il y ait un enfant ou un ado qui
7 soit... qui soit mort ou quoi que ce soit.
8 J'aimerais juste ça que ça puisse avancer puis en
9 même temps, je voulais vous dire aussi en même
10 temps, j'aimerais ça qu'il y ait des enfants qui
11 aient des suivis à tous les jours ou à toutes les
12 semaines, peu importe parce que moi, je n'ai jamais
13 eu de suivi côté centre jeunesse ou bien CLSC peu
14 importe jusqu'à tant qu'en quatre-vingt-treize (93),
15 c'était un après-midi, c'était à peu près en août ou
16 novembre peu près, peu importe, j'avais été sorti de
17 là. C'était un intervenant qui est venu me chercher
18 avec tout le monde de ma famille. Quand il nous
19 a... quand les policiers ont arrêté avant la...
20 avant l'autobus, un des véhicules avec les
21 gyrophares allumés parce que nous autres, un peu
22 plus, on partait. Le numéro quatre cent
23 quarante-quatre (444) de madame Dagenais, je vais
24 toujours me rappeler de cette madame-là. Elle était
25 très gentille avec nous autres puis tu sais, peu

1 importe que ça soit quoi, elle nous... pas à cause
2 qu'elle nous gâtait, non. C'est juste qu'elle était
3 vraiment gentille cette chauffeuse-là. Je vais
4 toujours me rappeler d'elle, la gentillesse qu'elle
5 avait puis quand les policiers puis la madame en
6 question sont venus nous chercher, nous sommes
7 partis après. On est parti de l'autobus en question
8 puis ce fut la dernière fois qu'on était restés là.
9 La plainte, je ne sais pas comment ça se fait que ça
10 été déposé. Où? Quand? Comment? Je ne peux pas
11 savoir malheureusement, mais je peux vous dire une
12 chose, cette personne-là en question, je la
13 remercie. Je l'ai rencontré en quoi, en deux mille
14 dix-sept (2017)? En deux mille seize (2016)? Je
15 l'ai rencontré, la personne en question pour... j'ai
16 remis une lettre de remerciement puis c'est une
17 ancienne travailleuse sociale que j'avais eue avant.
18 Vingt (20) ans plus tard, je l'ai... je l'ai revu.
19 Je voudrais dire aussi en même temps un gros merci à
20 cette personne-là. Je ne peux pas le nommer, tu
21 sais, aujourd'hui, mais en même temps je voudrais
22 dire aussi un gros merci à madame Chrétien, qu'elle
23 m'a aidé dans ça puis madame... madame Édith
24 Cloutier, je voudrais dire un gros merci de
25 m'avoir... d'être à l'écoute pour nous, mais en même

1 temps, lâchez pas. Faites ce que vous faites comme
2 travail. Continuez. Vous faites un méchant... un
3 très bon boulot puis en même temps, je voudrais dire
4 un gros merci à des gens qui m'ont écouté dans les
5 (inaudible) du Centre d'amitié puis en même temps,
6 c'est pas mal ça que j'ai... que j'ai à dire.

7 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

8 Merci beaucoup, monsieur Papatie. Madame Chrétien,
9 est-ce qu'il y a quelque chose d'autre que vous
10 voudriez rajouter?

11 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

12 Je ne penserais pas. Je ne penserais pas.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Ça fait le tour?

15 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

16 Donc ça fait le tour. Juste pour être sûr, est-ce
17 qu'il y a d'autres choses, monsieur Papatie?

18 **M. MATHIEU PAPATIE :**

19 Non, c'est pas mal tout qu'est-ce que j'ai à dire.
20 C'est juste que, moi, j'aimerais juste ça qui y ait
21 au moins des enfants, peu importe, ne cachez ça.
22 J'aimerais juste ça, au moins, qu'il y ait... je
23 pourrais dire, ça serait qu'il y ait une paix, au
24 moins. Il n'y a pas de guerre ou quoi que ce soit,
25 qu'il y ait une paix au moins, je peux vous dire ça.

1 Tu sais, on est... Nous... nous, les premières
2 nations, on n'est pas racistes contre les... contre
3 les... voyons, comment qu'on appelle ça, les
4 Québécois, les blancs. On n'a rien contre eux
5 autres, mais je veux juste... t'sais, qu'on soit...
6 qu'on cohabite ensemble en paix, t'sais? Je peux
7 vous dire aussi en même temps, oui, j'ai fréquenté
8 des... des non Autochtones, des filles non
9 autochtones puis j'ai vécu des belles situations
10 aujourd'hui, t'sais? Aujourd'hui, j'en fréquente
11 une aujourd'hui, mais elle ne reste pas ici. Elle
12 reste à l'extérieur, mais je la vois tous les jours
13 sur la webcam puis je peux vous dire aujourd'hui, ça
14 va bien. Je n'ai rien contre les Québécois, rien.
15 C'est juste, je trouve ça bien gentil de... J'ai
16 des amis aussi aujourd'hui, autant au côté québécois
17 qu'au côté autochtone, mais moi, je peux vous dire
18 aujourd'hui, je me suis fait une nouvelle vie.
19 Aujourd'hui, même aujourd'hui, je suis encore en
20 famille d'accueil. Je ne suis pas capable de vivre
21 tout seul dû à mes traumatismes. J'ai trente-quatre
22 (34) ans puis je vis encore en famille d'accueil.
23 Pensez-vous que c'est normal? Oui, c'est normal
24 parce que je ne suis pas capable de vivre seul dû à
25 mes traumatismes, t'sais? Je peux vous dire

1 aujourd'hui, je vis une belle vie, heureux, bien
2 entouré, bien protégé, t'sais? Moi, je peux vous
3 dire aujourd'hui, je suis bien entouré d'une
4 intervenante, des amis que j'ai, comme moi, mes amis
5 qui sont proches de moi à l'école, peu importe. Je
6 les appelle mes frères ou mes sœurs parce que moi,
7 je suis vraiment bien entouré puis je peux vous dire
8 aussi, j'ai remercié... j'ai remercié beaucoup à du
9 monde que j'aime aujourd'hui, qui sont là pour moi
10 qui m'appuient à cent pour cent (100 %) puis je peux
11 vous dire aujourd'hui, je ne veux pas être... je ne
12 veux pas être bien populaire, ce n'est pas ça.
13 C'est juste que j'avais quelque chose à dire puis je
14 l'ai dit en même temps, mais il y a beau... je peux
15 vous dire aujourd'hui, regarde, ce n'est pas
16 nécessairement... je ne veux pas être une vedette,
17 non. C'est juste que je veux être...

18 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

19 Un modèle.

20 **M. MATHIEU PAPATIE :**

21 ... être un modèle pour les jeunes Autochtones ou
22 bien les non... les non Autochtones, peu importe.
23 Qu'ils me suivent... qu'ils me suivent, un exemple
24 pour moi. Peu importe qui? Où? Quand? Comment?
25 Que ça ne soit pas au Québec, que ça importe

1 n'importe où. Qu'ils puissent dire « oui, cette
2 jeune personne-là, il a foncé, il a fait... il a
3 fait un but dans la vie ». Ce n'est pas
4 nécessairement dire que je veux être... ce n'est pas
5 côté justice, mais c'est juste que, regarde,
6 j'aimerais juste ça qu'il n'y ait pas d'autres
7 injustices. J'aimerais juste ça au moins qu'ils
8 puissent dire « oui, cette personne-là s'est battue
9 pour sa vie, s'est battue pour ses siens, s'est
10 battue pour sa famille ». Peu importe. Je ne veux
11 pas que... justement, je ne veux pas, aujourd'hui,
12 qu'il y aille des failles côté justice. J'aimerais
13 ça qu'ils soient reconnus au moins, t'sais? Je me
14 dis à moi-même, j'ai dit « j'ai fait ça... oui, j'ai
15 fait pour... je pourrais dire oui puis non. Je me
16 suis battu pour moi, mais en même temps, je me suis
17 battu pour de nouvelles généra... d'autres nouvelles
18 générations » qu'ils ne cachent pas ça, en réalité,
19 les traumatismes de leur enfance. Moi, je peux vous
20 dire aujourd'hui, je suis satisfait de... de me
21 faire écouter, peu importe où? Quand? Comment? Dans
22 le monde entier. Moi, je veux juste vous dire que
23 j'ai juste... j'ai juste une chose à dire, ne cachez
24 pas vos souffrances, mais délivrez-vous du mal parce
25 que sinon ça peut arriver à une troisième

1 génération, que ça soit des parents qui ont subis
2 les mêmes sévices, peu importe comment, qui... qui
3 transmet ça à leurs enfants puis qu'est-ce que vous
4 pensez que ça peut arriver? Les enfants, ils ont ça
5 dans leur tête puis fait subir le même sévice que
6 leurs parents ont vécus. Je donne un exemple. Dans
7 les pensionnats, t'sais? Moi, t'sais... je ne pense
8 pas que ma mère, elle a été vécue dans ça, mais je
9 peux vous dire aussi une chose, moi, je suis une
10 deuxième génération dans ça, deuxième génération
11 là-dedans. La première génération, c'était les
12 parents où j'ai resté avant qui a fait subir le même
13 sort que ma mère. Je ne comprends pas pourquoi puis
14 j'ai été replacé là, en question. Donc les parents,
15 ils ont montré à leurs enfants, peu importe les
16 gestes, quoi que ce soit. Je pense que j'ai été...
17 j'ai été la même chose de génération. T'sais, je ne
18 veux pas nécessairement dire... je ne veux pas
19 casser les liens avec les Québécois, rien. Je veux
20 qu'on reste soudés, peu importe, qu'on soit des
21 amis, qu'on soit une famille, tout à fait nouveau
22 pour nous. Qu'on soit reconnus en tant
23 qu'Autochtones, qu'on soit des frères ou des sœurs,
24 t'sais? Peu importe quoi. Je peux (inaudible) avec
25 vous, un exemple. Je fais juste vous dire ça, qu'on

1 soit des sœurs de cœur ou bien quoi que ce soit,
2 mais moi, je me dis à moi-même... j'ai dit « j'ai
3 mené un combat qui était extrêmement difficile »,
4 mais aujourd'hui, je peux vous dire que j'ai mené un
5 combat, mais je peux vous dire aussi je vais avoir
6 une paix en même temps, en question là-dedans.

7 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

8 Est-ce que ça complète?

9 **M. MATHIEU PAPTIE :**

10 Oui.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Oui. Il n'y a pas de question, Me Boileau?

13 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

14 Non, je n'ai pas de question.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Me Boucher, est-ce que vous avez des questions?

17 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

18 Je n'ai pas de questions, Monsieur le Commissaire.

19 Merci.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Me Laganière?

22 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

23 Monsieur le Commissaire, je vois qu'on a la chance
24 aujourd'hui de ne pas être pressé par le temps. Je
25 demanderais peut-être une petite pause, ne serait-ce

1 que pour vérifier si j'ai des questions et si jamais
2 j'en ai, ça me permettrait de les structurer
3 question d'être plus efficace.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Ça va. On peut prendre une dizaine de minutes?

6 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

7 Je vous remercie.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Donc ça donnera le temps de prendre un jus.

10 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

11 Oui, absolument.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Alors dix (10) minutes de suspension?

14 **LA GREFFIÈRE :**

15 L'audience est reportée à dans dix (10) minutes.

16 SUSPENSION

17 -----

18 REPRISE

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 On reprend. Alors Me Laganière, vous aviez demandé
21 quelques minutes pour vérifier si vous aviez des
22 questions. Je vois que vous vous êtes approché.
23 J'imagine que vous avez quelques questions?

24 -----

25

1 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

2 Effectivement, j'en aurai quelques-unes. Je vais
3 être très bref.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Alors on vous écoute.

6 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

7 Alors simplement par souci de transparence, je me
8 présente, Maxime Laganière, je suis procureur aux
9 poursuites criminelles et pénales, donc je
10 représente les gens que vous avez rencontrés en mai
11 deux mille seize (2016). Ça va? Si jamais je vous
12 pose une question, si vous ne comprenez pas la
13 question, n'hésitez pas...

14 **M. MATHIEU PAPATIE :**

15 Hum-hum.

16 **M^e MAXIME LAGANIÈRE.**

17 ... dites-le moi. Et Madame Chrétien, je vous
18 invite à intervenir si vous avez des réponses, des
19 précisions, également. N'hésitez pas à répondre aux
20 questions. Dans un premier temps, monsieur Papatie,
21 je comprends qu'en... est-ce que je comprends bien
22 de votre témoignage qu'en... lors de la rencontre de
23 mai deux mille seize (2016), c'est la première fois
24 que vous rencontrez un procureur de la couronne?

25 **M. MATHIEU PAPATIE :**

1 En effet, oui.

2 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

3 O.K. Vous n'en avez pas rencontré avant, que ça
4 soit avant le dépôt des accusations ou lorsque le
5 dossier a été appelé à la cour?

6 **M. MATHIEU PAPATIE :**

7 Non, je n'ai pas reçu aucune réponse, rien, de qui
8 ce soit. C'est que j'ai reçu les informations
9 via... via les *journals*.

10 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

11 O.K. Est-ce que j'ai bien compris... là, je
12 m'adresse peut-être à Madame Chrétien, que le
13 dossier a d'abord passé par l'étape de l'enquête
14 préliminaire?

15 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

16 C'est ce que Madame Duciaume m'avait dit du CAVAC
17 qu'il y avait eu des dates de tombées pour un début
18 d'enquête préliminaire puis si ma mémoire est bonne,
19 je pense que ça a été écourté, là. Deux (2)
20 semaines après, ils ont dit « on va avoir un arrêt
21 de procédures ».

22 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

23 Est-ce que l'arrêt... mais de ce que je comprenais,
24 l'arrêt des procédures a eu lieu lors du procès et
25 non pas de l'enquête préliminaire je ne sais pas si

1 vous faites la distinction?

2 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

3 Bien, c'est après là.

4 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

5 Exact.

6 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

7 Il y a comme une enquête préliminaire, mais... puis
8 il y a un arrêt des procédures par la suite...

9 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

10 O.K.

11 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

12 ... mais ce n'était pas clair, là, tu sais.

13 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

14 O.K. Donc je comprends, monsieur Papatie, vous
15 n'avez jamais reçu un... ce qu'on appelle un
16 « subpoena », c'est-à-dire une lettre de vous
17 présenter au tribunal?

18 **M. MATHIEU PAPATIE :**

19 Exactement, oui.

20 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

21 Ça, avez-vous déjà reçu ça?

22 **M. MATHIEU PAPATIE :**

23 Non.

24 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

25 Ça, vous n'en aviez jamais eu.

1 **M. MATHIEU PAPATIE :**

2 Non.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Si vous me permettez, Me Laganière, peut-être lui
5 demander : est-ce qu'à un moment donné vous êtes
6 allé devant un tribunal, devant un juge puis
7 répondre à des questions, témoigner concernant ce
8 que vous aviez vécu?

9 **M. MATHIEU PAPATIE :**

10 Oui, je suis allé pour l'enquête préliminaire pas
11 plus que ça. J'ai été le dernier même à témoigner.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Merci. Je vais laisser continuer Me Laganière. Je
14 voulais simplement mettre ça au clair.

15 **M. MATHIEU PAPATIE :**

16 Oui.

17 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

18 Donc je comprends que vous vous êtes déplacé au
19 palais de justice pour témoigner à l'enquête
20 préliminaire...

21 **M. MATHIEU PAPATIE :**

22 Oui.

23 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

24 C'est exact? Donc j'imagine qu'on vous avait donné,
25 à ce moment-là, l'information, de quelle date vous

1 présenter, quelle salle...

2 **M. MATHIEU PAPATIE :**

3 Oui, en effet. Oui parce que c'est arrivé... bien,
4 vers la fin de l'après-midi, on était quatre (4)
5 ensemble dans... pour une salle.

6 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

7 O.K.

8 **M. MATHIEU PAPATIE :**

9 Après le témoignage puis tout, j'avais fini tout...

10 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

11 O.K.

12 **M. MATHIEU PAPATIE :**

13 Puis le procureur dit « ça va... ça va finir en
14 procès... en procès judiciaire ». Nous autres, on
15 était tous fiers, mais après ça, c'est comme
16 genre... plus rien après ça.

17 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

18 O.K. Donc je comprends. Je reviens à ma première
19 question. À cette journée-là, je ne veux pas vous
20 demander la date précise...

21 **M. MATHIEU PAPATIE :**

22 Non, non, non.

23 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

24 Vous avez rencontré un procureur une première fois?

25 C'est la première fois que vous rencontrez le

1 procureur?

2 **M. MATHIEU PAPATIE :**

3 Comme tel, oui, mais il ne m'a pas expliqué pour les
4 arrêts des procédures.

5 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

6 O.K. Je comprends. À ce moment-là. Donc on vous a
7 expliqué le processus...

8 **M. MATHIEU PAPATIE :**

9 Oui.

10 **M^e MAXIME LAGANIÈRE.**

11 ... comment ça allait se passer.

12 **M. MATHIEU PAPATIE:**

13 Exactement, oui.

14 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

15 O.K. On termine cette journée-là avec comme
16 information qu'il va y avoir un procès. C'est ce
17 que je comprends?

18 **M. MATHIEU PAPATIE :**

19 Exactement et quand il nous a dit ça, on est toute
20 la gang ensemble, mon frère puis mes deux (2) sœurs.
21 On était tous dans une pièce. Je ne sais pas
22 comment qu'on appelle ça, une pièce de témoins?

23 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

24 Oui, exact.

25 **M. MATHIEU PAPATIE :**

1 Quand il est venu nous voir pour me dire ça, on a
2 sauté de joie. J'ai dit « bon, enfin ». J'ai dit
3 « une nouvelle étape qui va se produire ». J'ai dit
4 « enfin...» J'ai dit «... je vais... je vais enfin
5 me permettre de (inaudible) ma vieille bombe
6 nucléaire », c'est-à-dire ma bombe de traumatismes
7 que j'ai eus...

8 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

9 O.K.

10 **M. MATHIEU PAPATIE :**

11 ... mais malheureusement, ça n'a pas adonné.

12 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

13 O.K. Est-ce qu'à ce moment-là, on vous donne la date
14 du procès?

15 **M. MATHIEU PAPATIE :**

16 Non. On ne m'a jamais donné... on m'a juste dit
17 qu'il va y avoir un procès...

18 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

19 O.K.

20 **M. MATHIEU PAPATIE .**

21 ... mais il n'y a pas eu la date...

22 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

23 O.K. La date, vous l'aviez... vous ne l'avez jamais
24 su, ça...

25 **M. MATHIEU PAPATIE :**

1 Non.

2 **M^e MAXIME LAGANIÈRE.**

3 ... s'il y avait eu un procès ou pas, peu importe
4 comment...

5 **M. MATHIEU PAPATIE :**

6 Je sais qu'il nous avait dit qu'il allait y avoir un
7 procès judiciaire...

8 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

9 O.K.

10 **M. MATHIEU PAPATIE.**

11 ... mais pas plus que ça.

12 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

13 ... mais sans plus. O.K. Bien. Ensuite, je
14 comprends... je reviens maintenant à la rencontre.
15 À ce moment-là, je comprends que ça n'a pas duré
16 très longtemps? O.K. Lors de cette rencontre-là,
17 est-ce que je comprends quand même que le ton était
18 adéquat, c'est-à-dire les gens...

19 **M. MATHIEU PAPATIE :**

20 Oui, oui. Ils étaient... ils étaient corrects.

21 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

22 C'était cordial?

23 **M. MATHIEU PAPATIE :**

24 Oui.

25 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

1 Ça va?

2 **M. MATHIEU PAPATIE :**

3 Je n'ai rien à voir... ils ont été bien corrects ils
4 n'ont pas été méchants ou quoi que ce soit. Ils ont
5 juste... ils ont dit qu'est-ce qui fallait qu'ils
6 disent, mais...

7 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

8 O.K.

9 **M. MATHIEU PAPATIE.**

10 ... ce n''était pas comme tel, en ma faveur.

11 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

12 Mais en fait, est-ce que j'ai raison de dire de
13 qu'est-ce que ce que je comprends ce qu'il n'avait
14 peut-être pas les réponses aux questions que vous,
15 vous aviez?

16 **M. MATHIEU PAPATIE :**

17 C'est exactement ça.

18 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

19 C'est exact. O.K. Bien. Est-ce qu'on vous a, à
20 tout le moins, offert la chance de poser des
21 questions avant de mettre fin à la rencontre?
22 Est-ce qu'on vous a dit « est-ce qu'il y a des
23 choses que vous ne comprenez pas? Est-ce qu'il y a
24 des détails supplémentaires que vous voudriez » ?

25 **M. MATHIEU PAPATIE :**

1 Non, c'est pas mal ça que... que j'avais dit à eux
2 autres, mais eux autres, ils parlaient plus que moi.
3 C'est comme genre, ils me bombardaient puis moi, je
4 n'avais pas eu la chance de contre-attaquer, comme
5 style, là?

6 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

7 Expliquer.

8 **M. MATHIEU PAPATIE :**

9 J'avais été expliquer tout, mais eux autres, ils ne
10 pouvaient pas rien faire comme tel.

11 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

12 O.K. Ce que vous auriez voulu expliquer, c'est
13 votre histoire? Ce que vous...

14 **M. MATHIEU PAPATIE :**

15 C'est exactement ça.

16 **M^e MAXIME LAGANIÈRE.**

17 ... nous avez raconté aujourd'hui. C'est ça que
18 vous auriez voulu leur dire?

19 **M. MATHIEU PAPATIE :**

20 Oui, mais ils ont... Finalement, ils ont dit qu'ils
21 ont manqué de temps, ils avaient d'autres choses à
22 faire cette journée-là, même.

23 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

24 O.K. Je comprends que suite à cette rencontre-là,
25 j'imagine et je ne veux pas savoir le contenu de ces

1 discussions-là...

2 **M. MATHIEU PAPATIE :**

3 Non, non.

4 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

5 ... mais vous avez discuté avec les... vous êtes
6 retourné avec... il y avait une avocate qui était
7 présente...

8 **M. MATHIEU PAPATIE :**

9 Oui.

10 **M^e MAXIME LAGANIÈRE.**

11 ... qui vous accompagnait. Madame Chrétien, vous
12 avez rediscuté, j'imagine, après? Je ne veux pas
13 savoir. Avez-vous évalué la possibilité de demander
14 une deuxième rencontre? Je m'adresse autant à
15 Madame Chrétien. Est-ce qu'on a pensé ou...

16 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

17 Non parce qu'on nous a dit que le dossier... on ne
18 pouvait pas aller plus loin que ça parce qu'on avait
19 fait venir les... on avait... avec le CAVAC, il
20 avait fait venir avec le procureur, le dossier des
21 archives de Montréal. Eux, ils avaient pris le
22 temps de... d'en prendre lecture, j'imagine.
23 Puis...

24 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

25 O.K.

1 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

2 C'est... ce qu'on avait dit, c'est qu'il n'y avait
3 pas possibilité de poursuivre pour la même raison,
4 des motifs qu'il avait fait sa plainte.

5 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

6 O.K. Donc je comprends... à tout le moins,
7 l'explication sur l'arrêt des procédures, celui-là,
8 il était clair. C'est-à-dire que...

9 **MME DOROTHÉE CHRÉTIEN :**

10 Oui.

11 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

12 O.K. Je vous remercie. Je n'aurais plus d'autres
13 questions. Je tiens cependant à vous remercier, à
14 tous les deux (2) de votre présence ici. C'est fort
15 apprécié.

16 **M. MATHIEU PAPATIE :**

17 Merci beaucoup.

18 **M^e MAXIME LAGANIÈRE.**

19 ... et si je n'ai pas eu beaucoup de questions, ce
20 n'est pas par manque d'intérêt.

21 **M. MATHIEU PAPATIE :**

22 Non.

23 **M^e MAXIME LAGANIÈRE :**

24 Au contraire...

25 **M. MATHIEU PAPATIE :**

1 Pas de problème.

2 **M^e MAXIME LAGANIÈRE.**

3 ... c'est justement, la qualité du témoignage que
4 vous avez rendu.

5 **M. MATHIEU PAPATIE :**

6 Oui.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Me Boucher, avez-vous des questions suite aux
9 questions de Me Laganière?

10 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

11 Non. Vraiment, il a fait les éclaircissements
12 nécessaires, Monsieur le Juge.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Me Denis-Boileau, des choses à...

15 **M^e MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

16 Non ça va pour moi aussi.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Ça va? Monsieur Papatie, Madame Chrétien, s'il y a
19 des choses que vous aimeriez ajouter? Ça fait le
20 tour.

21 **M. MATHIEU PAPATIE :**

22 C'est pas mal tout, oui.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Ça fait le tour. Bon, alors c'est le moment que je
25 vais prendre pour vous remercier, Monsieur Papatie

1 et Madame Chrétien, d'avoir accepté notre
2 invitation, d'avoir livré votre récit de faits,
3 d'avoir accepté de venir témoigner à l'audience, de
4 relater des choses qui étaient sans doute très
5 pénibles que vous avez vécues dans votre enfance
6 puis évidemment, de nous faire part de... de la
7 tristesse ou de la déception que vous avez eu qu'il
8 n'y ait pas eu de suite comme vous auriez
9 souhaité...

10 **M. MATHIEU PAPATIE :**

11 Oui, c'est ça. Oui.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Ça, j'ai compris. Je comprends aussi votre message
14 que vous voulez que ne se reproduise plus...

15 **M. MATHIEU PAPATIE :**

16 Non.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 ... dans l'avenir, de la maltraitance aux enfants et
19 j'ai compris que les enfants soient autochtones ou
20 pas, la maltraitance aux enfants, ce n'est pas
21 acceptable.

22 **M. MATHIEU PAPATIE :**

23 Non.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Puis votre message c'est: il ne faut plus que ça

1 arrive. Puis malheureusement, si ça arrivait, bien,
2 vous dites aux enfants « bien, dénoncez, relatez,
3 dites-le et le plus ça va cesser, moins graves
4 seront les conséquences ».

5 **M. MATHIEU PAPATIE :**

6 Exactement.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Puis vous dites « j'ai beaucoup de conséquences,
9 encore de ce que j'ai vécu ». Vous avez raconté
10 plusieurs faits, je ne veux pas les répéter, là..

11 **M. MATHIEU PAPATIE :**

12 Non, non.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 ... mais vous en avez contés plusieurs où il reste
15 des séquelles pour vous ou des problématiques et
16 vous ne voulez pas que ça arrive à d'autres enfants.

17 **M. MATHIEU PAPATIE :**

18 Exactement.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 C'est tout à votre honneur. Je vous remercie
21 d'avoir eu le courage de... de venir nous relater
22 ces choses-là. J'espère que les gens en prendront
23 bonne note et ça ne se produira plus.

24 **M. MATHIEU PAPATIE :**

25 Moi, j'espérais que ça ne se reproduira plus à qui

1 que ce soit, peu importe dans le monde, mais on ne
2 sait jamais.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Alors vous pouvez être fier de vous. Vous avez
5 livré votre message...

6 **M. MATHIEU PAPATIE :**

7 Oui.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Nous l'avons bien reçu. J'espère qu'il a été bien
10 entendu par tout le monde puis je vais vous
11 souhaiter beaucoup de bonheur dans le reste de votre
12 vie...

13 **M. MATHIEU PAPATIE :**

14 Merci beaucoup.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 ... et qui ne se reproduise plus rien de mauvais,
17 que vous soyez entouré.

18 **M. MATHIEU PAPATIE :**

19 Oui.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 J'ai remarqué aussi que vous avez souligné qu'il y a
22 des bonnes personnes que vous avez eues sur votre
23 passage, la madame au McDonald, la personne à
24 l'autobus et d'autres personnes, disons que...

25 **M. MATHIEU PAPATIE :**

1 Ensuite, sous P-324, l'avis juridique qui a été
2 demandé pour monsieur Papatie par le Centre d'amitié
3 autochtone de Val-d'Or le sept (7) juillet deux
4 mille dix-sept (2017).

5 ***** PIÈCE COTÉE P-324 *****

6 Sous P-325, un rapport pour... préparé par
7 un... pour une... préparer Madame Dorothee Chrétien
8 pour une demande de suivi psychologique que monsieur
9 Papatie avait fait en septembre deux mille seize
10 (2016).

11 ***** PIÈCE COTÉE P-325*****

12 Sous P-326, vingt-six (26), pardon. P-326, les
13 articles de journaux qui sont en lien avec l'arrêt
14 des procédures.

15 ***** PIÈCE COTÉE P-326*****

16 Et finalement, sous P-327, des notes qui ont
17 été prises par le service d'accès à la justice du
18 Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or en lien
19 avec... bon, datées du six (6) mai deux mille seize
20 (2016), là, donc en lien avec les rencontres qui ont
21 eu lieu avec le DPCP et l'arrêt des procédures...
22 pour l'arrêt des procédures.

23 ***** PIÈCE COTÉE P-327*****

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Alors merci beaucoup et comme pour ceux qui ne le

1 savent pas, notre accès à la salle d'audience le
2 mardi et le mercredi après-midi, la salle est en
3 retenue pour autre chose. Nous n'avons pas
4 d'audience le mardi et le mercredi après-midi.
5 Alors, ceci étant fait, nous allons ajourner demain
6 matin, neuf heures trente (9 h 30). C'est bien ça?

7 **M^e MARIE-PAULE BOUCHER :**

8 Oui.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 O.K.? Alors bonne fin de journée. À demain.

11 **LA GREFFIÈRE :**

12 Ajournement des audiences à demain dix-sept (17)
13 janvier, neuf heures trente (9 h 30).

14 FIN DE LA TRANSCRIPTION

15 -----

16
17 Je, soussignée, **Gabrielle Clément**, sténographe
18 officielle, certifie que les pages qui précèdent
19 sont et contiennent la transcription exacte et
20 fidèle des notes recueillies au moyen de
21 l'enregistrement mécanique, le tout hors de mon
22 contrôle et au meilleur de la qualité dudit
23 enregistrement, le tout conformément à la loi;

24
25 Et j'ai signé :

26



27
28
29

Gabrielle Clément, s.o.